

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 2

Nachruf: Imer, George

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

térêt des premiers frais de construction, il y a d'un autre côté des avantages qui pèsent lourdement sur le plateau de la balance : rues sans poussière, énorme facilité de roulage des voitures, et avant tout frais d'entretien et de nettoyage minimes. On reconnaît que l'asphalte roulé non seulement peut remplacer le pavage et les rues asphaltées d'aujourd'hui, mais peut encore être employé avantageusement sur les routes rurales.

L'entreprise suisse anonyme de construction de rues de Soleure (schweiz. Strassenbau-Unternehmung A. G.) procéda à l'Utoquai de Zurich de la façon suivante :

Après des expériences précises de laboratoire, on confectionna un mélange de gravier, de sable et de poudre de pierre à chaux. Cette expérience est particulièrement importante, car la condition essentielle d'une bonne rue est une superficie lisse sans pores qui permette l'écoulement rapide de l'eau de pluie. Or, pour avoir une telle superficie, il est nécessaire d'avoir des masses absolument compactes qui fassent disparaître les plus petites cavités. Et ceci nécessite le mélange soigné de différentes sortes de gravier et de sable. Ces matériaux furent chauffés et dépoussiérés dans un tambour de séchage, puis mélangés d'asphalte chaud et liquide en quantité voulue. L'entreprise ci-dessus mentionnée emploie du bitume naturel du Mexique contenant 95 % de bitume pur. Ces machines doivent recevoir un courant d'air chaud qui permette de conserver la haute température voulue pendant tout le cours de la manipulation. Il importe que le mélange de l'asphalte avec le gravier ait lieu à une température élevée, car c'est à cette seule condition que l'on peut obtenir un mélange intime. Des voitures portent ensuite la masse sur la rue qui préalablement a été convenablement roulée ; puis cette masse est épandue sur la chaussée, non sur le béton, et roulée.

L'aspect d'une telle rue est celui bien connu des rues d'asphalte concassé. Sur un fonds solide, bien roulé, on peut être assuré d'une durée de 10 ans. Les dépenses par m² atteignent, selon l'épaisseur de la couche qui est proportionnée à la circulation, Fr. 6 à 10, soit moitié des rues pavées ou en asphalte concassé.

Pour les Industriels et Fabricants vaudois

La Chambre vaudoise du Commerce et de l'Industrie publiera, en 1914, un annuaire industriel du canton de Vaud.

Cet annuaire renfermera un répertoire de *tous les produits fabriqués* dans le canton, la raison sociale, le domicile du fabricant, le nombre moyen des ouvriers travaillant dans l'établissement et divers autres renseignements utiles.

Le but de l'annuaire est de faire connaître, davantage encore, nos industries et tout spécialement la petite industrie, parfois oubliée.

Cet annuaire renfermera, en outre, des renseignements statistiques sur le développement de l'industrie et du commerce vaudois et bénéficiera d'un subside de l'Etat de Vaud.

Il sera envoyé aux consuls à l'étranger, aux Chambres de Commerce, et, d'une façon générale, partout où il pourra directement ou indirectement favoriser la création de relations commerciales au profit de l'industrie de notre canton.

Cet ouvrage ne sera pas inutile non plus, espérons-nous, dans le canton de Vaud et en Suisse, car il a été possible de constater à plusieurs reprises que certaines industries modes-

tes étaient ignorées et que divers produits étaient commandés à l'étranger alors qu'on pouvait les obtenir de l'industrie du pays à des conditions tout aussi avantageuses.

Nous souhaitons que le « répertoire » des produits que publiera l'annuaire industriel vaudois permette d'éviter de tels faits, grâce à la publicité qui sera faite en faveur de la petite industrie.

Les feuilles d'enquête qui sont à la base de l'annuaire industriel ont déjà été expédiées par le bienveillant intermédiaire des comités des sections de l'Union vaudoise du Commerce et de l'Industrie. Les renseignements demandés sont indispensables à la publication d'un annuaire exact et complet. Toutefois, les intéressés sont parfaitement libres de ne pas indiquer les chiffres de portée financière, s'ils y voient un réel inconvénient.

Les industriels et fabricants qui n'ont pas encore retourné la feuille d'enquête sont priés de le faire au plus vite et ceux d'entre eux qui ne l'auraient pas reçue sont invités à la réclamer au Secrétariat de la Chambre du Commerce, à Lausanne.

Le Comité central de l'Union vaudoise du commerce et de l'industrie espère vivement que les intéressés voudront bien faciliter sa tâche en prenant en considération le but de l'Annuaire vaudois.

NÉCROLOGIE

† Georges Imer.

La mort de M. Georges Imer, ingénieur, à Genève, membre du Conseil d'administration de ce journal, survenue le 13 décembre 1913, a causé un profond chagrin à tous ceux qui avaient pu apprécier les grandes qualités du défunt.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et en particulier de son vénéré père, M. Imer-Schneider, conseiller administratif de la ville de Genève, comprenant toute l'étendue de cette perte cruelle.

Georges Imer est né le 25 décembre 1878. Désirant tout naturellement suivre la même carrière que son père qui a fondé son bureau de Brevets d'invention si universellement connu, il a fait de fortes études d'ingénieur. Après avoir passé par la division technique supérieure du Collège de Genève, il est entré en automne 1896, comme élève régulier à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne dont il suivit les cours pendant quatre semestres (1896-1897 et 1897, 1898). Il fit partie pendant son séjour à Lausanne de la Société d'étudiants de Zofingue et se créa de solides amitiés non seulement parmi ses condisciples de l'Ecole d'ingénieurs mais aussi parmi les étudiants des autres facultés avec lesquels il aimait à discuter des questions d'un ordre différent de celui qui faisait l'objet de ses études. Voulant profiter des ressources que seuls les établissements de grands pays peuvent offrir, il se rendit en Allemagne et suivit des cours à l'Ecole polytechnique de Munich (1898-1899) puis à celle de Dresde (1899-1900). Il entra le 1^{er} août 1900 dans le bureau de Brevets d'invention de son père. Il fut pour ce dernier un précieux collaborateur jusqu'à sa mort. Il a, à maintes reprises, représenté le bureau Imer-Schneider dans des congrès internationaux.

Mon incompetence en la matière m'empêche de parler des qualités du défunt comme technicien. La place qu'il occupait dans l'administration de ce journal montre que ses mérites avaient été remarqués.

Chargé d'écrire cette notice biographique à cause de la grande affection que je ressentais pour le défunt, je m'atta-

cherai plus particulièrement à parler du caractère de notre ami.

Modeste, très scrupuleux et consciencieux, Georges Imer n'était pas de ceux qui cherchent à éblouir et font montre de tout ce qu'ils savent. Il en imposait cependant peu à peu par la droiture de son caractère, par la rectitude de son jugement et par sa forte individualité. Mais ce n'était, en réalité, que dans l'intimité que se révélaient toutes les ressources de cette riche nature.

De constitution un peu délicate, il acquit par un entraînement méthodique une grande vigueur physique qui lui permit d'entreprendre de fortes courses de montagne. L'alpinisme lui procura de très grandes jouissances. Car ce sport correspondait à ses aspirations intimes. Il pouvait y déployer, pour l'ascension d'un sommet difficile ou la traversée d'un passage dangereux, toutes les qualités de courage, d'énergie, de ténacité, d'endurance qu'il s'efforça, toute sa vie de développer en lui. Il se faisait de la vie un idéal très élevé et chercha à se rapprocher de cet idéal par l'entraînement physique, par la culture de son esprit et son perfectionnement moral.



Georges IMER

Doué d'une intelligence très éveillée, notre ami avait su ne pas trop se spécialiser dans sa profession. Il aimait les idées générales, s'intéressait à la littérature et les arts l'attiraient. La loyauté et la conscience qui étaient le fond de son caractère lui firent éviter l'écueil du dilettantisme. En effet, ses connaissances dans tous les domaines qu'il aborda furent profondes et solides. Il creusait les questions dont il s'occupait. Il voulait avoir une vue personnelle sur l'objet de son étude. En littérature, par exemple, il choisissait un auteur, lisait tous ses ouvrages et cherchait à découvrir quelle était l'idée directrice qui inspirait les différentes productions littéraires de l'auteur. S'il s'agissait de peinture ou de musique, notre ami s'efforçait de comprendre pour quelle raison tel ou tel tableau l'avait frappé ou de quelle nature était l'émotion qu'il ressentait à l'audition de telle œuvre musicale.

Notre ami devait être attiré vers l'étude des questions philosophiques par son esprit chercheur et investigateur, son caractère idéaliste et ses préoccupations morales. Il apporta à cette étude des grands problèmes métaphysiques qui ont, de tout temps, préoccupé l'humanité qui pense et réfléchit, son esprit de conscience, de loyauté et de franchise. Il ne suivait pas les chemins battus, n'acceptait pas les idées

toutes faites, et ne se laissait pas non plus séduire par un système philosophique pourvu qu'il soit nouveau et ingénieux. Il luttait avec ses auteurs et cherchait à acquérir une opinion personnelle sur les choses de l'esprit au prix d'un travail ardu, tenace et consciencieux.

Je voudrais illustrer par un exemple quelle ressource d'énergie il y avait chez notre ami, comment il savait s'astreindre au travail ardu, au labeur patient pour posséder la matière qui était l'objet de ses études. Il avait accompagné dans son voyage en Grèce l'artiste admirable qu'est M. Frédéric Boissonnas. Enthousiasmé par ce qu'il avait vu, et persuadé qu'on ne peut vraiment comprendre la beauté des monuments d'un pays, qu'en se pénétrant de l'esprit du peuple qui a créé les œuvres d'art, que la littérature et les arts se complètent, il se mit courageusement, à trente-quatre ans, sans l'aide de personne et pendant ses heures de loisir, à l'étude du grec. Il était parvenu à lire dans le texte quelques auteurs et se promettait de grandes jouissances en continuant dans la voie qu'il avait si bien commencée. Ceux qui ont passé par le collège et le gymnase classiques savent quelles difficultés présente l'étude du grec et combien ils sont rares leurs condisciples, qui ayant su conserver les connaissances qu'ils ont acquises dans leur jeunesse, lisent encore, par goût et dans le texte, leurs auteurs grecs.

On aimait à entendre le défunt discuter dans l'intimité. On avait l'impression qu'il possédait les sujets qu'il traitait et qu'il n'émettait un jugement sur une œuvre ou un auteur qu'après mûre réflexion. Très jaloux de son indépendance, il était respectueux de l'opinion d'autrui et ne s'offusquait pas de l'objection qu'on pouvait lui opposer. Il ignorait, du reste, la mesquine jalousie et les conversations prenaient avec lui un ton élevé.

L'affection que Georges Imer témoignait à ses amis était si loyale et si franche, les sentiments qu'il exprimait donnaient une telle impression de sincérité, que l'on oubliait avec lui les déceptions que la vie vous apporte, par la constatation que ceux sur lesquels on croyait pouvoir compter se dérobaient trop souvent aux devoirs de l'amitié, lorsque leurs intérêts sont en jeu.

Je me sens bien inhabile pour faire partager à ceux qui liront ces lignes les sentiments d'affection, d'estime et d'admiration que m'inspirait Georges Imer. Je m'en console, en pensant qu'un caractère de cette trempe s'impose de lui-même et ne peut laisser qu'un souvenir durable dans le cœur de ceux qui ont eu le privilège de connaître notre ami.

E. M.

† François Rouge.

La maison *F. Rouge et Cie*, éditeur du *Bulletin technique*, vient de perdre son chef, M. François Rouge, décédé à l'âge de 84 ans. Nous prions la famille du défunt d'accepter l'hommage de notre respectueuse sympathie.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

*Circulaire du Comité central
aux sections et aux membres de la Société suisse des
Ingénieurs et Architectes.*

CHERS COLLÈGUES,

Le Comité central de la S. I. A. vient par la présente vous soumettre les projets dont aura à s'occuper la prochaine assemblée des délégués, du 7 février 1914, à Zurich, soit :